



Versailles, le 12 décembre 2020

Protocole de réouverture des locaux de la Compagnie Versailles Soleil, à l'issue du 2^{ème} confinement, pour les mineurs, à partir de la date du 15 décembre 2020 :

- Les élèves doivent entrer par l'entrée principale en respectant la distanciation nécessaire, les enfants accompagnés de leurs parents doivent être déposés devant la porte, les accompagnants ne seront pas acceptés à l'intérieur des locaux. Les chaussures doivent être retirées sur le paillason à l'entrée, mises dans un sac plastique et réenfilées, sur le paillason de sortie.
- Les élèves doivent venir déjà coiffés et habillés dans la tenue nécessaire à leur cours et apportent avec eux un petit sac pour stocker leur vêtements supplémentaires ou accessoires indispensables car ils n'auront pas accès au vestiaire.
- Les tenues de danse doivent être nettoyées après chaque cours en prévision du cours suivant.
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition pour nettoyage des mains avant et après le cours et les élèves doivent porter le masque avant, pendant et après le cours pendant toute la durée de leur présence dans les locaux.
- Les élèves qui viennent pour les cours de barre au sol apportent leur tapis personnel et leur propre serviette.
- Il est déconseillé d'aller aux toilettes communes, sauf en cas d'urgence et on ne pourra pas y boire ou y prendre de l'eau, il faut donc prévoir une petite bouteille d'eau individuelle dans le petit sac d'affaires personnelles.
- Afin d'éviter au maximum la promiscuité pendant les cours, les distances appropriées seront mises en œuvre et les effectifs adaptés, les barres seront régulièrement désinfectées. Le respect de 2m d'espace entre chaque élève conduira à un nombre maximum de 11 personnes par cours pour la salle Bérart (10 élèves + le professeur) et 8 personnes par cours pour la salle Molière (7 élèves + le professeur). A la fin des cours **la sortie se fera au fond du studio**, par l'issue de secours qui arrive sur le jardin de la résidence. Les enfants seront donc récupérés par leur parents à cet endroit.
- Les deux salles de cours seront nettoyées et désinfectées entre chaque cours et aérées pendant le cours tous les 15', les élèves doivent prévoir un vêtement pour se protéger des courants d'air.

Nous comptons sur vous bien sûr pour ne pas venir au studio en cas de fièvre ou symptôme Covid de l'élève ou d'un membre de son foyer. Il en est de même pour l'équipe de l'association.

Tout à la joie de vous retrouver, nous vous disons à très bientôt maintenant et n'hésitez pas à rentrer en contact avec votre professeur directement !

Bien amicalement
Izabel Nielsen
Présidente

Sonia Giorgetti 06 17 40 74 88 **Nathalie Fougeras** 06 79 29 93 20 **Izabel Nielsen** 06 03 22 83 44
Julie Gachet 06 63 38 63 09 **Tsolinée Vacher** 06 60 64 00 01

Siège Social et Studios : 7, rue jean Mermoz Bât A 78000 VERSAILLES
☎ 01 39 49 42 60 Association régie par la Loi 1901 N0 784001516 du 07/03/2014